

Direction des Territoires et de l'Habitat



Cergy, le 18 SEP. 2024

Expéditeur : DTH

Mairie de Gonesse
Monsieur Jean-Pierre BLAZY
Maire
66 rue de Paris
BP 10060
95503 GONESSE CEDEX

Affaire suivie par Cindy SCHROEDER
tél : 01.34.25.31.87
cindy.schroeder@valdoise.fr

Objet : Avis sur le projet de modification n°4 du Plan local d'urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu pour avis, le 19 juillet 2024, le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous informe que ce document n'appelle pas de remarque particulière de la part de mes services, la modification n°4 ne visant qu'à modifier la partie Nord de l'OAP afin de permettre l'implantation de la Cité Scolaire Internationale. Le Département émet donc un avis favorable.

A l'issue de la procédure, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal. Un format numérique pourra parfaitement convenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice des Territoires et de l'Habitat


Laëtitia KERBOUZ